

Facture - Original - FA			
Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262449000534	07/07/2026	14490 - AFTRAL ANGERS BEAUCOUZE	07

3 RUE DE L'EBAUPIN

49070 BEAUCOUZE
SIRET : 30540504503052
Code UAI :

Dossier suivi par : ROBINEAU Aurelie
Téléphone : 33272795269
Courriel : aurelie.robineau@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N ° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N° TVA : FR95305405045

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIMENT
50 BOULEVARD DU ROI RENE
49100 ANGERS
France
SIREN : 981323330

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIMENT
50 BOULEVARD DU ROI RENE
49100 ANGERS
France

Vos références	2026-04-0120
Code client	502024350
Devis N°	DEV202604437585
Commande N°	CDE202604100519
Date	10/04/2026
N° intracom TVA	FR20981323330

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement CCGB07 - R485 Perfectionnement CACES® Chariots Gerbeurs Catégorie 2 - CCGB6D41007A (Inter) du 13/04/2026 au 14/04/2026, durée : 14,00h. - lieu : AFTRAL ANGERS BEAUCOUZE 49070 BEAUCOUZE.							
> DANFAKHA Bakhaye (Total présence : 14h) - ref. : 799150652 - Période facturée du 13/04/2026 au 14/04/2026	1,00	P	376,00	0,00	376,00	20,00%	451,20
Total ... EURO					376,00	75,20	451,20

Cette facture constitue un financement d'une prestation réalisée au bénéfice de la société LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE ET BATIMENT 18 IMPASSE DE L'ASPHALTE 69007 LYON 07 Siret 98132333000010

- Acompte versé **0,00**
Net à Payer 451,20 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	75,20

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement
Date d'échéance : 06/08/2026 - N° compte : 502024350 - N° facture : 1262449000534 - Net à payer : 451,20 €
Conditions de paiement : Virement à 30 jours
Coordonnées du pôle règlement : pole-clients-ouest@aftral.com
Le numéro de facture est à rappeler obligatoirement avec votre règlement : 1262449000534 .

Modalité de règlement par virement Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : 1262449000534 .
Références bancaires : IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1020 321/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : 1262449000534 .
Règlement à adresser à : AFTRAL DO OUEST 94, Rue du Porteau 86000 POITIERS